

**BULLETIN D'INSCRIPTION
À LA 13^{ÈME} CROISIÈRE GÉOGRAPHIQUE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
DU 21 AU 28 AVRIL 2027**

**LES CYCLADES ET LE DODÉCANÈSE,
ÎLES CONFIDENTIELLES DE LA MER ÉGÉE**

à renvoyer dès réception
à la Société de Géographie – 184 boulevard Saint-Germain – 75006 Paris

M. ou Mme Prénom

Adresse :

Tél. : Mail :

accompagné(e) de M. ou Mme Prénom

désire(nt) s'inscrire à la 13^{ème} croisière géographique organisée par la Société de Géographie du 21 avril au 28 avril 2027 :

Prix par personne :

Cabine double :

- ☐ en pont principal : 3100 € x pers. : €
☐ en pont des embarcations : 3166 € x pers. : €
☐ en pont supérieur : 3250 € x pers. : €

Cabine individuelle :

- ☐ en pont principal : 3905 € : €
☐ en pont des embarcations : 3971 € : €
☐ en pont supérieur : 4055 € : €

Total : €

☐ Assurance annulation : 5,6 % du montant total : €
Voir les conditions de CroisiEurope au verso

Je règle un acompte de 50 %, soit la somme de €

- ☐ par chèque à l'ordre de la Société de Géographie.
☐ par virement bancaire : IBAN : FR76 3000 3031 9000 0502 4346 362 – BIC : SOGEFRPP
☐ par carte bancaire sur le site de la Société de Géographie (activités-voyages) : www.socgeo.com

Le solde sera à verser au plus tard le 15 février 2027.

Merci de joindre une copie de votre carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité.
Cette croisière est exclusivement réservée aux membres de la Société de Géographie.

Date et signature :

TSVP ⇒

Conditions générales d'annulation selon les CGV de Croisieurope :

- Plus de 90 jours avant la date du départ : 300 € H.T. de frais de dossier seront facturés par personne
- de 90 à 51 jours : 50 % du montant total du forfait
- de 50 à 30 jours : 60 % du montant total du forfait
- de 29 à 15 jours : 75 % du montant total du forfait
- de 14 jours au jour du départ : 100 % du montant total du forfait.

Si l'un des passagers d'une chambre ou cabine double annule sa réservation, le passager restant devra acquitter le supplément chambre ou cabine double à usage individuel.

Toute annulation devra parvenir à la Société de Géographie par lettre recommandée avec accusé de réception.

Assurance Annulation

Une assurance annulation couvrant les annulations pour raisons de santé, maladie ou décès pourra être souscrite auprès d'ASSUREVER. **Le tarif est de 5,6 % du montant total du voyage.** Les frais d'assurance et tous autres frais d'annulation exigés par les fournisseurs de Croisieurope ne peuvent en aucun cas être remboursés.

Si vous réglez par carte bancaire Visa Premier ou Mastercard Gold ou American Express, nous vous invitons à vérifier vos couvertures en matière d'assurance annulation. Une assurance annulation complémentaire étant inutile.